

HÉNOUVILLE

LE BULLETIN MUNICIPAL DES HABITANTS D'HÉNOUVILLE



Gérard LAILLIER,
figure emblématique
d'Hénouville
nous a quitté

JUIN 2025



CONTACTS :

Tél : 02 35 32 02 07
Site : www.henouville.fr
Mel : mairie@henouville.fr

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont :
lundi de 15H30 à 18H45
mercredi de 9H30 à 11H30
vendredi de 15H30 à 17H45

PERMANENCES

Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

Permanence de Monsieur Gérard LESEUL, Député de la 5^{ème} circonscription de Seine-Maritime
6 avenue Victor Hugo
76360 Barentin
permanence@gerard-leseul.fr - Tél. 06 73 20 85 42

Permanence de Madame Pierrette CANU et Christophe BOUILLON, Conseillers Départementaux
Tél. 06 11 57 76 15

Monsieur Pascal MARTIN Sénateur de la Seine-Maritime
p.martin@senat.fr

HÉNOUVILLE LA LETTRE

n°39 - Juin 2025

Directeur de la publication : Jean-Marie ROYER

Responsable communication : Sylvie HUONNIC

Réalisation : Veocommunication - Sahurs

Imprimé à 700 exemplaires sur papier FSC



SOMMAIRE

L'EQUIPE MUNICIPALE

- P.4 Budget 2025
- P.5 Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
- P.5 France Services
- P.6 à 10 Hommage à Gérard LAILLIER

ACTIONS MENEES

- P.11 Accueil des nouveaux habitants et médaillés du travail
- P.11 Goûter du CCAS
- P.11 Nouveau distributeur "Ma baguette"
- P.12 Deux projets structurants

ENVIRONNEMENT

- P.13 Étude de déploiement de solutions photovoltaïques
- P.14 Travaux de Géothermie sur sondes verticales (Suite)
- P.14 Création d'un verger
- P.15 La vision du territoire métropolitain à l'horizon 2050

JEUNESSE

- P.16 Savoir rouler à vélo

ASSOCIATIONS

- P.16 Bibliothèque
- P.17 Jardin d'éveil - Petites Pousses
- P.18 Jardin Partagé
- P.19 Hénouville Action Solidaire
- P.20 à 21 Une année avec l'APECHE
- P.22 Au Fil du Temps...
- P.23 Les 2 ans du Bistrot
- P.23 1er Festival de briques LEGO 2024
- P.24 Comité des Fêtes d'Hénouville
- P.25 Tennis club Hénouville
- P.25 Association Gymnastique et Danse d'Hénouville
- P.26 Club de Voile d'Hénouville : Le YCRouen
- P.27 Judo en Seine
- P.28 Montigny - La Vaupalière Running Club
- P.29 Hénouville Rando
- P.30 Etat civil
- P.31 Calendrier 2025 des manifestations



L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Hénouvillaises, Chers Hénouvillais,

La fin de l'année scolaire marque toujours la nostalgie de complicités avec les copains dans la cour de récréation, lors d'activités sportives, éducatives, culturelles mais aussi d'un été qui arrive avec des perspectives de moments prometteurs.

Comme nous le faisons depuis 5 ans, dans le cadre de l'élaboration du budget communal, la vigilance a été de mise non seulement sur les dépenses, mais aussi sur les ressources et notamment sur les aides à nos projets communaux, dont l'évolution dépendra des confirmations du maintien de ces ressources, notamment de l'État quant à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Rassurez-vous nos finances sont saines et maîtrisées (voir page 4).

Vous le savez, notre objectif est de moderniser notre commune tout en limitant le recours à l'impôt.

Ainsi, nous souhaitons mettre l'accent sur :

- Les travaux de modernisation de notre commune afin d'anticiper les enjeux futurs en matière de mobilité, de santé, de défense des services publics et d'accès aux services ;
- Les manifestations sportives, éducatives et culturelles grâce notamment au soutien indéfectible de notre tissu associatif, par le biais des subventions et la mise à disposition de locaux et de prêts de salles pour leurs activités ;
- Les actions menées en faveur des plus jeunes (pôle sportif, centre de loisirs, l'escapade nature proposée au sein du PNRBSN par l'association « des Camps sur la Comète »), mais aussi en faveur des moins jeunes avec notamment notre participation à la « Semaine Bleue ».

Les actions présentées dans ce magazine illustrent le dynamisme de notre commune impulsé par l'équipe municipale.

Notre engagement est d'améliorer votre cadre de vie, de vous proposer des équipements et des services que vous attendez comme ces deux projets : le « **photovoltaïque collectif** » et la « **maison de santé pluridisciplinaire** » auxquels cette lettre consacre un article respectivement pages 12 et 13.

Encore un grand merci au dynamisme des associations de notre village qui participent grandement au lien social tant nécessaire à notre épanouissement.

*Toujours à votre écoute,
Jean-Marie ROYER*

BUDGET 2025

Comme tous les ans, le budget 2025 prévoit les dépenses et recettes incontournables et les nouvelles dépenses, recettes et investissements expression des choix de l'équipe municipale.

L'équilibre budgétaire est notre maître mot : être rigoureux sur les dépenses et à l'affut des subventions, maintenir une bonne capacité d'autofinancement et le tout sans augmenter les taux d'imposition.

Côté dépenses de fonctionnement

Les charges de 2024 ont été bien maîtrisées et pour 2025, vu les conditions internationales, il y a un nouveau risque inflationniste dont nous avons tenu compte (énergie, alimentaire...) pour ne pas avoir de mauvaises surprises.

Nous maintenons notre soutien au riche tissu associatif de la commune, 21 associations aidées pour 30 000 euros environ.

Pour les collégiens et lycéens, nous porterons en 2025- 2026 l'aide au transport de 70 à 80 euros.

En terme d'effectif salarié, pas d'évolution prévue en 2025 et nous poursuivons nos embauches de jeunes hénouvillais pendant l'été.

Côté recette de fonctionnement,

L'année 2025 se traduira par la constance de nos recettes.

En synthèse, notre capacité d'autofinancement nous permet de financer nos investissements sans avoir recours à l'emprunt et sans augmenter les taux d'imposition de la commune.

Côté investissement,

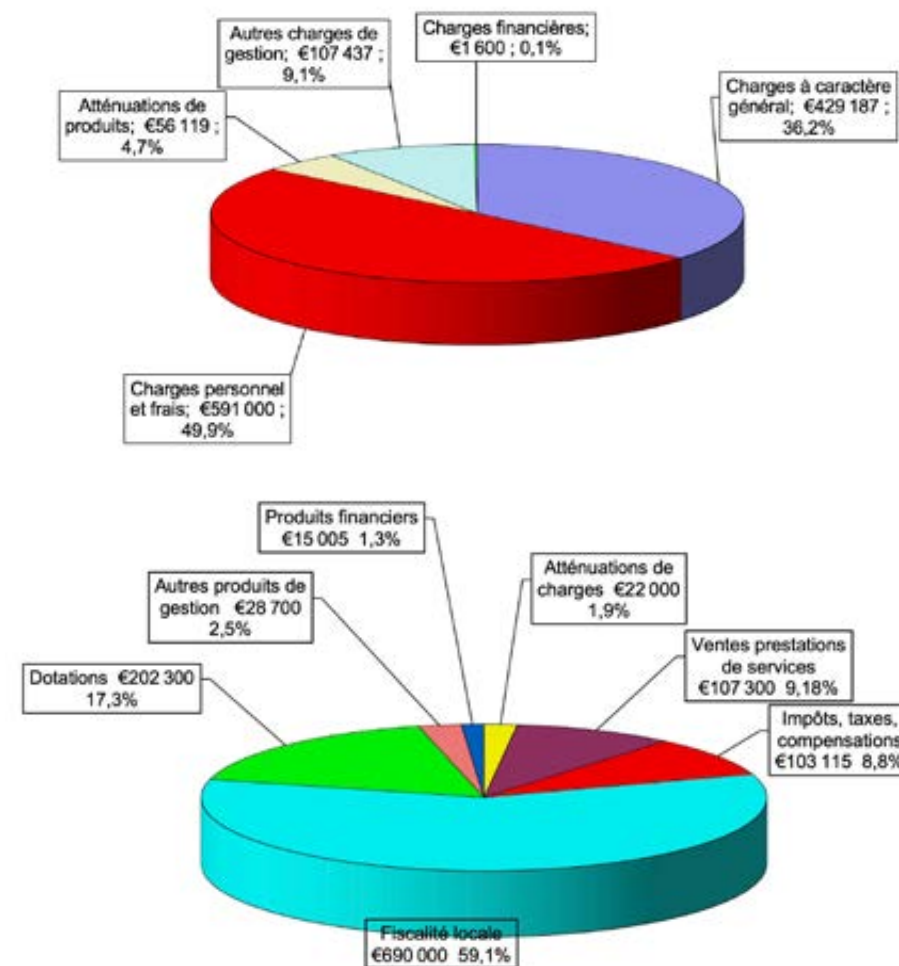
Les principaux investissements 2025 seront :

- La mise en place d'une pompe à chaleur par géothermie pour la mairie,
- Le remodelage de la maison des associations et du bistrot,
- Les études devant aider la municipalité à avancer sur le projet de Maison Médicale **dont la réalisation dépendra des choix de la prochaine équipe municipale.**

Détail des investissements 2025 :

Investissement 2025	Montant TTC
Mairie - Pompe à chaleur et Géothermie	238000
Cimetière - Ossuaire et reprise de concessions	40000
Remodelage Maison des associations	25000
Réfection toiture salle et plomberie	24500
Etude pour salles et maison de santé	20000
Retables et piliers - Eglise	19000
Atelier - Conteneurs et aménagements	15000
Ecole - porte PMR	14000

Investissement 2025	Montant TTC
Terrain Hénouville Bord de Seine	13000
Matériel technique	13000
Machine à pain - Bord de Seine	12000
Réfection salles et façade Ecole et abri vélo	11500
Accès pmr cimetière et city stade	11000
Abri bus - Corneille	10000
Ecole et salles - mobilier	6500
Mairie et Ecole - Matériel informatique	6000
Plantation Arbres	4000



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Comme chaque année, le Conseil Municipal, les jeunes élus, les pompiers et la population se sont réunis pour le **devoir de mémoire** :

- par fidélité à la mémoire de celles et ceux qui ont perdu la vie dans ces combats,
- par fidélité à la mémoire de tous les combattants,
- par fidélité à la mémoire de celles et ceux qui ont péri dans les prisons et dans les camps.

Le 8 mai 1945, c'est la fin de la peur, l'avènement de l'espoir, la victoire. Souvenons-nous et n'oublions jamais.

Cette cérémonie a été l'occasion de mettre à l'honneur nos deux porte-drapeaux que sont **Emile CARRE** et **Jean-Paul HUE** pour respectivement 35 et 15 années de fidélité à Hénouville dans cette noble et belle mission de « porte-drapeau ».

Ils ont été récompensés par l'octroi du diplôme d'honneur de « porte-drapeau » et la remise de l'insigne d'honneur de « porte-drapeau », décernés par **Madame la ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants**.

Monsieur le maire a rappelé l'engagement civique des porte-drapeaux qui ont la responsabilité d'arborer l'emblème tricolore lors des manifestations commémoratives municipales.

Rappelons que le plus jeune Hénouvillais ayant donné sa vie pour notre liberté était âgé de 17 ans ! En quelque sorte, les porte-drapeaux sont les gardiens du premier symbole de la Nation et de la devise républicaine « **Liberté, Egalité, Fraternité** ».

Cette remise d'insignes, empreinte d'émotion, puisque, entourés de leurs fa-



milles, de leurs amis, des élus, des anciens maires, les récipiendaires ont été chaleureusement applaudis par le public venu en nombre honorer ces deux compagnons d'arme qui honorent chaque manifestation.

Un grand merci à Emile et Jean-Paul !

Il est plus que jamais utile aujourd'hui de réfléchir à cette pensée du résistant Pierre Brossolette :

« *Ce que nos morts attendent de nous, ce n'est pas un sanglot, mais un élan.* »

Sylvain HAMEL Adjoint au Maire

OUVERTURE DU GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

Désormais, il sera possible de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne dès début juin 2025, via l'ouverture d'un guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU).

La Métropole met à votre disposition une ligne téléphonique : 02 76 30 39 00 mais aussi un service en ligne sécurisé, gratuit et accessible : <https://gnau.metropole-rouen-normandie.fr/rouenmetropole/gnau-prod/#/>

FRANCE SERVICES, LE SERVICE PUBLIC PROCHE DE VOUS

France services est un **nouveau modèle d'accès aux services publics** pour les Français.

Il permet à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'**être accompagné dans ses démarches au quotidien**.

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE

SANTÉ

ÉTAT CIVIL ET FAMILLE

JUSTICE

BUDGET

LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIERS

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



GÉRARD...

On peut toujours se préparer au pire... et quand ce « pire » arrive c'est comme si le sol se dérobaît sous nos pieds, comme emporté par une vague... On ne comprend pas ou on ne veut pas comprendre... Notre histoire singulière peut se résumer en quelques lignes... Nous nous sommes rencontrés dans le cadre de la campagne électorale des municipales de 2008... Tu avais été soupçonné de distribuer des tracts anonymes... Tu t'en défendais... Et à cette occasion après une p'tite conversation de plus de deux heures... « avec « Gé Gé » on ne fait jamais court »... ou alors deux heures c'est court !... Je t'ai aidé à distribuer ta réponse dans les boîtes aux lettres du village.

Et puis petit à petit nous nous sommes rapprochés... Je t'ai présenté Claude PLANCHOU autre belle figure de notre village parti lui aussi trop tôt... en 2018... Tous les trois dès 2016, nous avons le projet « ENSEMBLE » de conduire une liste aux élections municipales de 2020... C'est suite à une incompréhension (comme 2 collégiens qui s'embrouillent pour des futilités) que nous avons monté chacun notre liste... Les Hénouvillais ont eu du mal à nous départager : 29 voix d'écart sur 615 votes exprimés... La raison de l'amitié retrouvée nous a amené à nous rapprocher de nouveau avec le vœu de ne plus revivre des « embrouilles futiles »... Nous avons ainsi retrouvé notre complicité, nos ententes... Merci, Merci, Merci pour la confiance dont tu as fait preuve à mon égard...

Alors « Gé Gé » au fils du temps, de copain tu es devenu un ami et d'ami un grand frère... Parfois on se surnommait « papa » pour moi et « fils » pour toi... Et tu étais le grand frère que je n'ai jamais eu... « Gé Gé » ta personnalité bien marquée cache une sensibilité hors du commun, ce qui te rendait incroyablement attachant. Ta mission, combattre l'injustice et aider les personnes dans le désarroi...

Et puis on te croyait, je te croyais « **indestructible** »... toujours une idée qui foisonnait, passionné de culture, d'art, de jardin, collectionneurs de timbres, de pièces de monnaies, de revues diverses, tu as été à l'origine de bien des festivités de notre village : corsos fleuris, repas champêtres, bals, élections de Miss, etc. très impliqué dans la semaine bleue destinée aux aînés... Organisateur de diverses expositions (notamment sur la guerre 1914/1918) et ton dernier dossier mené à bien : le « **Bistrot Associatif** » lequel est à ce jour un réel succès, envié par bien des communes voisines !... Et puis oui, ensemble nous évoquons 2026... Nous avions trouvé un nom que je proposerais à l'équipe au moment opportun...

« Gé Gé » MERCI MERCI MERCI de l'excellent travail que tu as effectué au sein du Conseil municipal, chargé des affaires sociales, et surtout dans ta fonction de Vice-Président du CCAS, dans laquelle tu y avais toute ta place... Parce que tout simplement « Gé Gé » tu aimes les gens...

Leader naturel, charismatique Président de l'association des aînés le « Fil du temps », acteur depuis toujours de la vie associative qui dépassait les frontières de notre village, tu as été honoré par la ministre des Sports et des jeux olympiques et paralympiques qui t'a décerné la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif en 2023.

Alors « Gé Gé » comment te dire que tu nous manques, que tu me manques... J'espère que le temps fera bien les choses pour accepter ton départ.

Sois remercié pour tous tes engagements Gérard. Tu resteras présent avec nous, dans nos cœurs à tout jamais.

Jean-Marie Royer

A TOI GÉRARD

Ces quelques mots Gérard pour te dire combien ton départ laisse un vide immense et combien je me sens orpheline... et je ne suis sans doute pas la seule à ressentir cette absence...

Tu faisais en effet partie de la vie d'Hénouville, ce village que tu aimais tellement, mais également tu **faisais partie de nos vies**.

Lequel d'entre nous ne t'a pas en effet croisé de nombreuses fois dans le village au volant de ta voiture rouge, te rendant soit à la mairie, soit chez un Hénouvillais pour traiter différents sujets en lien avec les affaires communales, le CCAS, l'association LE FIL DU TEMPS dont notamment le Bistrot associatif, ta dernière réussite...

Tu étais très investi, infatigable et à mes yeux **tu étais indestructible**... Tu as consacré 60 années de ta vie aux autres, à travers le monde associatif, mais également en étant présent pour les plus faibles, les plus démunis. Tu as mené à leurs côtés de nombreux **combats contre l'injustice**, injustice que tu as toi-même connue très jeune lors du décès de ta maman dans un accident de voiture causé par un tiers, lequel n'a pas été poursuivi pénalement...

Ce combat contre l'injustice et pour que justice soit rendue a constitué le fil conducteur de ta vie. Mais combien le savaient ? Combien ont compris et perçu derrière ta force de caractère ta grande sensibilité, ton humanité, ton amour des autres ?...

Sois grandement remercié pour tous tes engagements Gérard. Tu resteras présent avec nous, dans nos cœurs à jamais.

Ton amie Sylvie Huonnic

Octobre 2024 visite du mémorial à CAEN

6 PARIS NORMANDIE Lundi 2 juin 2025

● ROUEN métropole

Bénévole depuis 60 ans et élu, Gérard Laillier est décédé

Hénouville. Gérard Laillier est décédé à l'âge de 82 ans. Né dans la commune, il bouillonnait d'idées et a œuvré toute sa vie pour le village.

C'est une figure emblématique du village d'Hénouville qui s'en est allée. Gérard Laillier, conseiller municipal depuis 2020, est décédé à l'âge de 82 ans, a annoncé samedi le maire, Jean-Marie Royer. Emblématique, ce n'est pas peu dire tant le Normand, né dans cette même commune en 1943, s'est engagé pour ce village de 1 400 habitants situé dans les boucles de Seine près de Rouen.

Bénévole depuis soixante ans, il avait reçu en 2023 la médaille de la jeunesse et des sports pour son engagement sans faille. Du comité des fêtes au Duclair Athlétique club en passant par l'association de défense d'Hénouville, Gérard Laillier a fait partie d'un grand nombre d'associations dans les boucles de Seine. Il était jusqu'à sa mort président de l'association des aînés Au fil du temps, et l'une des chevilles ouvrières du Bistrot Associatif, un lieu de convivialité devenu incontournable dans la vie du village. « Son nouveau grand projet, c'était l'intergénérationnel, il intervenait dans les écoles, voulait renforcer les liens entre les jeunes et les anciens », confie le maire d'Hénouville, Jean-

Gérard Laillier (à gauche) avec le maire, Jean-Marie Royer, lors des noces de Gérard et Claudine. Photo DR

Marie Royer, pour qui Gérard, qu'il avait rencontré en 2008, était devenu « un grand frère ».

Médaille de la jeunesse et des sports en 2023
« Il est tellement incroyable ce bonhomme qu'on le croyait indestructible ! Il avait toujours une idée. Il était très attachant, malgré un fort caractère. Et il connaissait tout le monde dans le village, tout le monde... » Côté vie privée, Gérard était marié à

Claudine depuis le 1er août 1964. Ils ont eu ensemble trois enfants, une fille et deux garçons, et avaient fêté leurs noces de diamant l'année dernière. Gérard Laillier a passé sa carrière professionnelle à La Poste, étant notamment chargé de l'encadrement au centre de tri de Saint-Étienne-du-Rouvray. « Il était cultivé, passionné des arts, du jardin, collectionneur de timbres... », décrit encore Jean-Marie Royer, gagné par l'émotion. « Il aimait la vie. » ● Céline Bruet



Participation aux activités associatives

Lorsque j'ai rencontré Gérard pour la première fois, nos débuts ont été, disons-le honnêtement, un peu mouvementés. Mais très vite, tout cela a laissé place à une relation sincère et respectueuse. J'en suis profondément heureux, car j'ai eu la chance de découvrir un homme généreux, entier, passionné. Et je crois pouvoir dire que lui aussi a appris à me connaître.

N'étant pas Hénouvillais d'origine, j'ignorais tout ou presque de la vie du village. C'est avec des personnes comme Gérard que j'ai pu m'enraciner, comprendre l'âme du village, et m'y sentir chez moi. Grâce à lui et à d'autres, j'ai appris à aimer ce que nous partageons ici, au quotidien, au sein du conseil municipal, et bien au-delà.

L'annonce de son départ m'a bouleversé. Même si j'ai appris tardivement l'état de sa santé, j'aurais voulu être davantage là, lui dire simplement mon soutien, ma reconnaissance et mon affection. Car au fil du temps, une amitié, aussi jeune soit-elle, avait grandi.

Aujourd'hui, rendre hommage à Gérard, c'est aussi faire vivre ce qu'il a porté toute sa vie : son engagement au service des autres, ses convictions, son attachement indéfectible à la justice sociale. Son association, qu'il a tant chérie, fait partie de son héritage. La faire perdurer, c'est honorer sa mémoire, c'est continuer son combat.

Gérard avait une force tranquille. Un caractère bien trempé, oui, mais toujours tourné vers les autres. Il disait souvent qu'il fallait « défendre la veuve et l'orphelin ». C'est cela, Gérard. Un homme droit, entier, généreux.

Il est parti, mais nous sommes là. Ensemble. Pour lui, et pour faire vivre ce qu'il nous a transmis.

Olivier Langlois

Activités du CCAS : goûter des anciens



À l'inauguration du bistrot en mai 2023



Participation aux activités municipales

Au club le Fil du Temps où il était président

Il existe des personnes, sans savoir pourquoi, qui vous marquent et vous font grandir, alors qu'elles n'ont partagé que 5 ans de votre vie.

Merci pour tout Monsieur LAILLIER.

Adieu le râleur, l'ami, le généreux, le toujours présent pour les autres, le conseiller municipal de l'opposition, le cœur d'or, l'homme de lettres et de la belle écriture, notre père Noël...

Mais surtout notre Gégé tu nous manques déjà...

Giovanni Maso, Jean-Paul Thomas, Sylvain Hamel, Delphine Lohnherr



La gentillesse de Gérard, lequel chaque année se déguisait en père Noël pour rendre visite aux enfants de l'école d'Hénouville.



Dernière Miss Hénouville



Manifestations organisées par Gérard et les bénévoles du comité des fêtes, lorsqu'il présidait cette association ...

Exemple de texte écrit par Gérard.
Gérard rappelait souvent avec humour qu'il "était un homme de lettres" (il a dédié sa carrière à la Poste).

LES AINÉS D'HÉNOUVILLE

Je sais un village, au pays de Caux
Où le troisième âge est toujours costaud
Ce pays s'appelle Hénouville.
Parfois le jeudi on se réunit
Pour les dominos, ou bien entre amis
Faire une manille.

Après les parties de scrabble ou de cartes
On se met à table pour manger des tartes
Et boire un verre de vin
Du thé, du café ou du chocolat.
Finie la journée on est un peu las
mais contents tout plein.

L'on a fait l'Auvergne et puis le Jura
C'est notre plaisir d'aller au-delà
Dans nos folles errances,
De la Normandie où l'on est si bien.
On est pas si vieux pour voir d'autres coins
De la douce France.

Parfois c'est plus près que l'on s'aventure
Il est tant à voir dans notre nature.

Les châteaux
sont si beaux !
Qu'importe le
temps de ces
courts voyages
Nous voulions
les voir ces
doux paysages
Et fuir à nou-
veau.

On dit que les
vieux sont tous
rabougris,
Venez donc chez
nous voir nos
cheveux gris,
Et vous compren-
drez
Qu'on restera
verts jusqu'à
notre mort,
Sachez que tou-
jours on a du
ressort
Pour nous amu-
ser.

Je sais un vil-
lage, au pays de
Caux
Où le troisième
âge est toujours
costaud
Les aînés savent
vivre heureux.
Nous tous qui
voyons venir le
grand âge
Nous n'avons pas
peur du dernier
voyage
Du dernier
adieu.

Lors de la réouverture du Bistrot associatif le 17 janvier



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET MÉDAILLES DU TRAVAIL

La traditionnelle réception d'accueil des nouveaux habitants est organisée chaque année au mois de décembre. Elle a, une fois de plus, permis de présenter la commune aux nouveaux Hénouvillais et Hénouvillaises, d'établir un contact chaleureux avec les élus, les services et les associations et de leur présenter officielle-



ment des vœux de bienvenue. S'installer dans une nouvelle commune constitue en effet une expérience délicate. Il n'est pas toujours facile d'apprivoiser les lieux, de reconstituer un réseau social ... Conçue comme un moment de ren-

contre et d'échange, la cérémonie d'accueil a donné l'occasion de partager l'histoire de la commune, ses projets mais aussi sa vie culturelle, sportive... Au cours de cette matinée, les élus municipaux ont été présentés, des cadeaux de bienvenue ont été distribués, les diplômes remis aux médaillés. Cette cérémonie s'est terminée en partageant le verre de l'amitié.
Sylvie HUONNIC
Adjointe au Maire

GOÛTER DU CCAS : CRÉER DU LIEN SOCIAL

Mercredi 5 mars dernier, le Centre Communal d'Actions Sociales de la commune a organisé un goûter auquel étaient invités tous les Hénouvillais de 65 ans et plus. Un peu plus de 90 personnes avaient répondu présentes à cette invitation réalisée dans un esprit de bienveillance et de convivialité. Nos aînés ont été accueillis vers 14h00 salle Hector Malot par M. ROYER Maire et M. LAILLIER Vice-président du CCAS. D'autres élus étaient également

présents pour les saluer. Après un rappel des grandes lignes des actions municipales et un point sur certains dossiers, tel le projet de création de Maison de Santé, un hommage fut rendu à Mme Janine PECOT, doyenne du jour, laquelle reçut un magnifique bouquet de fleurs. Le doyen du jour, M. Jean SIMON, se vit offrir une bouteille de champagne. Une dégustation des brioches, accompagnées de succulentes confitures «

maison » réalisées par Claudine LAILLIER, fut proposée aux participants, accompagnée de café, thé ou chocolat ...suivie d'une distribution de clémentines. L'animation musicale pendant un peu plus de deux heures contribua à la bonne ambiance et à la bonne humeur. Merci à eux et aux Services de la Mairie pour l'organisation.
Sylvie HUONNIC
Adjointe au Maire. Membre du CCAS

NOUVEAU DISTRIBUTEUR « MA BAGUETTE » SITUÉ RUE DES SAULES

Comme indiqué dans le bulletin municipal de décembre 2023 et suite au sondage réalisé auprès des habitants d'Hénouville « Bord de Seine », un deuxième distributeur de baguettes a été installé rue des Saules dernièrement. Equipé d'un écran intuitif, ce nouveau distributeur propose :

- de payer en monnaie ou par carte bancaire,

- la possibilité d'acheter plusieurs baguettes pour un seul paiement,
- de visualiser en temps réel le stock sur votre téléphone portable.

Sans oublier l'offre promotionnelle, à savoir : une baguette gratuite pour 4 achetées Bonne dégustation !
Sylvie HUONNIC
Adjointe au Maire



DEUX PROJETS STRUCTURANTS

Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)

Les maisons de santé pluriprofessionnelles sont des structures de **soins de proximité** regroupant des professionnels de santé médicaux notamment des médecins généralistes et paramédicaux comme des infirmiers, des kinésithérapeutes, des diététiciennes, des orthophonistes, etc.

Elles apportent notamment les avantages suivants aux patients :

- Une offre de soins de proximité ;
- Un lieu de prise en charge la plus globale possible ;
- Une continuité de soins tout au long de l'année ;
- Un parcours de soins simplifié.

L'ARS (Agence Régionale de Santé) dont la mission est de mettre en place la politique de santé dans la région et dont la compétence englobe le champ de la santé : de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social, nous a confirmé que notre commune est déclarée « sous-dotée » en professionnels de santé notamment de médecins généralistes.

Sachant que

- l'accès à des soins de qualité, partout sur le territoire, pour tous nos concitoyens, est au cœur de la feuille de route du ministère de la Santé et de la Prévention ;
- qu'un médecin qui exerce en MSP reçoit plus de patients qu'un médecin en exercice isolé. Les MSP sont clairement identifiées par les patients et suscitent l'adhésion de celles et ceux qui vivent à proximité,
- que d'après le ministère de la Santé et de la Prévention il y a aujourd'hui urgence à accélérer ce mouvement et à proposer des solutions immédiates pour répondre aux besoins de santé des Français,
- que le ministère indique mettre tout en œuvre (dont un accompagnement financier significatif) pour accélérer massivement le développement de cette forme d'exercice afin de disposer, à l'horizon 2027 / 2028, de 4.000 maisons de santé pluriprofessionnelles sur le territoire,
- mais aussi que les Maisons de Santé Pluridisciplinaire (MSP) étant de plus en plus prisées par les professionnels de santé, et notamment par les jeunes médecins.

C'est dans ce contexte que l'équipe municipale s'est lancée **dans une étude de faisabilité**.

La genèse de cette démarche en quelques dates :

Dès 2023, lors du conseil municipal de décembre, le plan d'action gouvernemental visant à développer les Maisons de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de juin 2023 émanant du ministère de la Santé et de la Prévention, a été abordé.

Lors des cérémonies des vœux de la municipalité de 2024 mais aussi de 2025, un point sur ce dossier, il est vrai complexe tant par le nombre d'acteurs (comment les contacter, quelles sont leurs attentes, etc.) que par ses caractéristiques (où, comment, avec qui, etc.), a été fait.

Depuis, le projet avance puisque :

1. Une réunion structurante s'est tenue le jeudi 27 février dernier dans la salle du conseil municipal. Étaient accueillis (sans aucun engagement), les professionnels de santé qui avaient montré un intérêt au projet (médecins, dentiste, kinésithérapeutes, infirmière, diététicienne, psychologue, etc.). Étaient également présents, la C.P.T.S. (communauté professionnelle territoriale de santé), la F.M.P.S. (fédération des maisons et de pôles de santé de Normandie), un coordinateur de MSP, des représentants de la Métropole Rouen Normandie, du Conseil Départemental, de la Caisse primaire d'Assurance Maladie ;

2. Une rencontre a eu lieu avec le Directeur départemental délégué de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ;

3. Une autre étape importante a eu lieu en mars 2025, lorsque le conseil municipal a validé le fait de **mener une réflexion** sur la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), d'une emprise au sol d'environ 270m², dans un bâtiment neuf (R+1), attenant à la salle polyvalente (le bornage a été apposé par un géomètre) ;

4. Suite au vote de cette délibération, la Métropole Rouen Normandie qui nous accompagne dans ce projet, a pris l'attache d'un « **programmiste** ». Sa mission essentielle consiste à élaborer et concevoir le programme décrivant les objectifs, les besoins, les contraintes fonctionnelles, spatiales, techniques, budgétaires et urbanistiques du projet. Le programmiste doit prendre en compte les exigences suivantes : assurer une insertion pertinente dans l'environnement ainsi qu'une qualité architecturale, maintenir une cohérence avec les éléments patrimoniaux existants, garantir une maîtrise énergétique, etc. ;

5. Selon l'article L 6323-3 du code de la santé publique, chaque « **MSP** » a l'obligation de se doter d'un **projet de santé témoignant d'un exercice coordonné**. Ce projet de santé décrit l'organisation et

les objectifs communs d'amélioration de la prise en charge des patients. Il est le ciment de la maison de santé. Fruit de la réflexion de l'équipe pluriprofessionnelle, il témoigne de la volonté de l'équipe de répondre aux besoins des patients et de se coordonner. Le projet de santé est soumis à la validation de l'ARS. C'est cette validation qui autorise l'appellation « **maison de santé** ».

A ce jour, deux médecins, une infirmière, une diététicienne, une psychologue et un masseur kinésithérapeute, sont intéressés... et... peut-être un dentiste.

Les points 4 et 5 ci-avant, sont en cours. **Leurs conclusions seront essentielles et déterminantes** pour mener à son terme ce dossier de « **Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)** »... à suivre...

Le béguinage

En complément du projet de MSP, une réflexion est menée sur l'implantation d'un ensemble immobilier à taille humaine, **destiné aux Séniors et dénommé « Béguinage »**.

Symbole de solidarité et de convivialité, constitué de 10 à 15 logements maximum, à simple RDC, le béguinage est organisé autour d'un petit jardin et d'espaces de vie partagés. Le béguinage répond au souhait des personnes âgées, de vivre et bien vieillir chez soi, de façon autonome, dans un environnement sécurisant et rassurant. Véritable projet de vie, la vie en béguinage permet avant tout de rompre avec l'isolement, fléau de notre société moderne, touchant particulièrement le grand âge.

Le béguinage est une proposition alternative à l'hébergement en institution (EHPAD, résidence autonomie). Il a aussi la capacité de rapprocher les intervenants externes (aide à domicile, services à la personne, santé) et met en place des actions favorisant et encourageant le lien social ainsi que le « vivre ensemble ».

Le béguinage offre ainsi un habitat et un cadre de vie adapté et évolutif pour les seniors, qui leur permet de vivre pleinement leur 3ème vie dans la bienveillance et l'entraide.

Le futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme), qui devrait être arrêté fin 2027 / début 2028 va définir par son zonage les espaces qui autoriseront les différentes implantations de nouvelles constructions (type et quantité).

Vivre en Béguinage, c'est vivre entre bienveillance et autonomie.

Jean-Marie ROYER, Maire

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE TOIT DE LA SALLE THOMAS PESQUET : CRÉATION D'UN COLLECTIF D'HABITANTS POUR PORTER UN PROJET CITOYEN D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

DOSSIER

Comme évoqué lors du dernier bulletin Municipales de décembre 2024, la commune d'Hénouville a la volonté de développer sur son territoire des sources de production d'énergie renouvelable afin d'auto consommer une partie de la production, de contribuer à la transition énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité. En ce sens, elle a étudié la faisabilité d'installer 300m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle communale THOMAS PESQUET.

Le Bureau d'études KALYA INGENIERIE situé à MALAUNAY a réalisé l'étude de la capacité portante de la charpente pour l'installation de panneaux photovoltaïques et a conclu que *« les calculs confirment la faisabilité de l'installation des panneaux photovoltaïques sans nécessité de renforcement structurel de la charpente existante. »*

La commune s'étant assurée de la possibilité de poser 300 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle Thomas Pesquet, ce projet aurait pu être lancé dans le cadre d'un auto financement.

Mais l'idée est venue, avec le soutien du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, de proposer aux Hénouvillais **la création d'un projet citoyen** de production d'énergie renouvelable.

Ce collectif citoyen est ouvert à toutes et à tous. L'achat des panneaux photovoltaïques sera financé par les membres du collectif et éventuellement complété par un prêt si nécessaire. Chaque membre détendra alors un pourcentage de part défini en fonction de son investissement et une voix dans les prises de décision de la société citoyenne, quel que soit le montant de son investissement.

Une fois que la production d'électricité sera effective, elle pourra être revendue aux habitants et acteurs du territoire dans un rayon de 20km de la salle Thomas Pesquet via la création d'une « boucle d'autoconsommation collective ». Le collectif d'habitants fixera alors le prix de vente de l'électricité afin de couvrir les frais d'investissements et d'entretien de l'installation. L'objectif étant de pro-



poser un tarif intéressant et surtout sans fluctuation dans les 20 prochaines années.

Pourquoi participer à ce projet citoyen ?

• Parce que tout le monde ne peut pas installer des panneaux photovoltaïques chez soi (non propriétaire, toit non adapté, investissement trop important...) : c'est alors intéressant de se réunir à plusieurs pour monter un projet sur une toiture plus grande, appartenant à la collectivité par exemple.

• Parce que c'est l'occasion de créer un projet collectif, de rencontrer de nouvelles personnes autour du sujet de l'énergie, de créer de nouveaux liens, d'expérimenter de nouvelles façons de coopérer avec la commune

• Pour réduire nos consommations d'énergie. Dès lors qu'on participe à un projet de production d'énergie, on s'intéresse de plus près à sa propre consommation, à celle de son entourage et on comprend mieux les enjeux de la transition énergétique.

• Pour être acteur de la transition et contribuer à un projet de circuit court

de l'électricité : production locale et consommation locale.

Faut-il des connaissances sur les énergies renouvelables pour participer à ce collectif ?

Non, aucune.

Le collectif sera accompagné sur les points techniques par Altern, l'agence locale de la Transition Énergétique de la Métropole et sur le volet citoyen par le Parc naturel régional.

Le montage d'un projet citoyen nécessite des compétences très diverses qui dépassent la seule technique (finances, juridique, communication, animation, gestion de projet...).

Chaque rencontre du collectif sera l'occasion d'apprendre et d'échanger.

2 réunions d'information auront lieu salle Hector MALOT pendant l'été :

- le jeudi 10 juillet à 18h

- le jeudi 28 août à 18h

afin de pouvoir réunir les premières personnes intéressées par la création de ce projet collectif le mercredi 10 septembre de 18h à 20h à la mairie.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à une des deux réunions d'information, vous pouvez contacter Mathilde Marty, chargée de mission Énergies Renouvelables au Parc naturel régional au 06 50 90 79 31.

Pour en savoir plus sur les projets citoyens d'énergies renouvelables, vous pouvez consulter le site internet energie-partagee.org qui recense les 495 projets citoyens existants en France.

Giovanni MASO
Conseiller municipal délégué



TRAVAUX DE GÉOTHERMIE SUR SONDES VERTICALES (SUITE)

Comme déjà évoqué lors du dernier bulletin, dans le cadre d'un projet de rénovation des installations thermiques de chauffage de la Mairie et de la Maison des associations avec l'ambition de décarboner toutes les installations de notre commune, la commune a lancé,

après la phase d'étude de faisabilité, les appels d'offres pour la mise en œuvre d'une solution géothermique assistée par Pompe À Chaleur (PAC) sur sondes verticales.

- Un appel d'offres, pour le forage, a été publié sur ADM76 le 1er avril et

une visite de chantier a eu lieu le lundi 7 avril. La réponse aux entreprises était prévue le 6 mai.

- Un appel d'offres, pour la partie thermique, a été publié sur ADM76 le 14 avril et une visite de chantier a eu lieu le lundi 29 avril. La réponse aux entreprises était prévue le 16 mai.

La commission d'appel d'offres s'est réunie fin mai pour choisir les deux candidats.

Les travaux devraient débuter en juillet par le forage des 9 sondes à 90 mètres, puis la mise en place de la Pompe à Chaleur, l'objectif étant de finir les travaux avant le début de l'hiver 2025. Durant les travaux de forage, le parking de la mairie sera fermé durant un mois, une communication sera faite à ce sujet.

Concernant le financement, toutes les demandes de subvention ont été envoyées. Dans l'attente du dernier accord, aujourd'hui nous savons qu'à minima le projet sera subventionné pour plus de la moitié.

Giovanni MASO
Conseiller municipal délégué



CRÉATION D'UN VERGER

La mairie d'Hénouville a saisi l'opportunité offerte, suite à la donation récente de Mme Marie HAROU d'une parcelle de 1800 m² située le long de la chaussée Bertrand, pour y créer un verger avec le soutien de l'Association Pomologique de Haute Normandie (APHN).

Pour rappel, l'APHN a pour but la recherche, la protection et la sauvegarde de variétés anciennes de pommiers, poiriers, cerisiers et pruniers emblématiques de notre région.

Ainsi, l'automne dernier sous l'impulsion de la commune, les agents municipaux ont planté des portes greffes qui ont été greffées ce printemps par les bénévoles de l'APHN.

Ainsi quatre cerisiers, quatre pruniers, quatre pommiers et quatre poiriers ont été greffés en haute tige dans ce nouveau verger dans lequel seront placées des tables et des bancs afin que, dans quelques années, puissent s'y régaler à l'ombre de ces arbres promeneurs et amateurs de beaux fruits.

Ce jeune verger s'offre aussi comme un outil pédagogique remarquable au profit des enfants de nos écoles et, plus généralement, à toutes celles et ceux intéressés par les arbres fruitiers.

Giovanni MASO
Conseiller municipal délégué



DOSSIER



LA VISION DU TERRITOIRE METROPOLITAIN À HORIZON 2050

Depuis 2023, la Métropole Rouen Normandie s'est engagée dans une démarche 3 en 1, à travers l'élaboration et la révision de plusieurs documents réglementaires :

- Le schéma de cohérence territorial (SCOT)
- Le plan Air Energie Climat (AEC)
- Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

avec pour objectif d'intégrer les objectifs de transition social-écologique dans son projet de territoire à horizon 2050. A ce titre, la Métropole a choisi d'associer étroitement les communes afin de partager sur ce sujet, tout en permettant la prise en compte, dans le respect du projet, des spécificités locales.

Depuis l'automne 2023, la mobilisation a été active : une quinzaine de séminaires, formations, ateliers, rencontres bilatérales et assemblées des communes. Cette collaboration, ajustée aux enjeux de chaque étape clé de la procédure, a d'ores et déjà permis une participation active pour la **construction du Plan d'Aménagement Stratégique (PAS)** qui a été débattu en Conseil Métropolitain du 31 mars dernier.

Après une phase de diagnostic, d'analyse des enjeux et de concrétisation d'un projet de territoire, la vision stratégique du PAS s'est structurée autour des trois documents suivants :

- **Le document d'orientation et d'objectifs (DOO)**, organisé autour de trois thématiques majeures, à savoir :
 - *La transition écologique et énergétique* : valorisation des paysages, protection du vivant, gestion des risques, économie circulaire ...
 - *Les activités économiques, agricoles et commerciales* : diversification des espaces économiques et industriels de l'axe Seine, renforcement des proximités territoriales, développement de modèles agricoles résilients ...

- *L'offre de logements, de mobilité, d'équipements et de services* : participation à la mixité sociale, renforcement des services en faveur de l'inclusion, de la transition et de la neutralité carbone

• **Le document d'aménagement artisanal Commercial et logistique (DAACL)** pour organiser et guider le développement des commerces dans le territoire (conditions d'implantation des commerces, définition des types d'activités accueillies, des surfaces maximales de vente des équipements commerciaux et de logistique commerciale...).

• **Le programme d'actions Air Energie Climat (AEC)** pour répondre aux défis du changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air. Il vise :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité de l'air,
- L'amélioration de l'efficacité énergétique,
- L'augmentation de la production d'énergies renouvelables,
- La préservation de la biodiversité,
- L'anticipation des risques et impacts du changement climatique.

La démarche Rouen Métropole 2050 est menée en parallèle de la COP 2030, avec l'ambition d'atteindre les objectifs de neutralité carbone en mobilisant tous les acteurs du territoire : entreprises, associations, communes et citoyens.

La mobilisation restera donc soutenue tout au long du processus d'élaboration du SCOT-AEC et de révision du PLUI. Les prochaines grandes étapes consisteront à l'écriture du DOO, du DAACL du PCAEC avant la révision générale du PLUI. Elles nécessiteront de nouveaux temps de mobilisation et un calendrier rythmé d'échanges.

Sylvie HUONNIC
Adjointe au Maire

SAVOIR ROULER A VÉLO

Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) est un dispositif piloté par le ministère des Sports, en lien avec les ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, de l'Intérieur, des Transports ainsi que la Délégation à la sécurité routière.

Grâce à un cycle de 10 heures de formation minimum encadrée par des professionnels, le SRAV amène les enfants de 6 à 11 ans à découvrir une autre manière de se déplacer sur la route, en acquérant des notions utiles telles que : le code du cycliste, les panneaux importants, les comportements à adopter sur la route que l'on soit seul ou en groupe, prendre sa place sur la chaussée, afin de devenir autonomes à vélo et de se déplacer de manière écologique en pratiquant une activité physique pour aller à l'école par exemple.

Cette formation, soutenue et co-financée par la municipalité et « Génération vélo », est dispensée à Hénouville pour les enfants du CE2 au CM2. Elle se découpe en trois blocs d'apprentissage visant à leur permettre d'acquérir les compétences pour se déplacer en sécurité sur la voie publique.

• 1er bloc : **Savoir Pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : **pédaler, tourner, freiner**.

• 2e bloc : **Savoir Circuler** : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.

• 3e bloc : **Savoir Rouler à Vélo** : circuler en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'approprier les différents espaces de pratique.

A la fin du spectacle de fin d'année, une attestation sera remise aux élèves ayant acquis les notions du bloc 3. De plus, la municipalité envisage l'installation, cet été, d'un abri-vélo dans la cour de l'école élémentaire pour les enfants qui se rendent à vélo à l'école.

Delphine LOHNHERR

Adjointe au Maire



BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES

(hors vacances scolaires)

Mercredi 14h30 - 15h30

Vendredi 16h00 - 17h00

Samedi 10h30 - 11h30

bibli-henouville@orange.fr

L'INSCRIPTION ET LES PRÊTS SONT GRATUITS

Le fonds de la bibliothèque est enrichi chaque année par des commandes régulières pour les adultes et pour les enfants.

Pour les adultes, nous essayons de choisir des titres de romans ou documentaires en tenant compte des conseils de libraires ou des critiques parues dans la presse. Chaque bibliothécaire bénévole est sollicitée pour ce choix.

N'hésitez pas à venir et à nous suggérer des titres.



PERMANENCES EN BIBLIOTHÈQUE AU PROFIT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE APPEL À BÉNÉVOLES

Depuis la rentrée, les enfants empruntent des livres à la bibliothèque et sont accueillis par une ou deux bibliothécaires :

- Toutes les semaines, le mardi matin, pour les enfants en classes maternelles.

- Toutes les deux semaines, le lundi, matin ou après-midi, pour les enfants en classes primaires

Afin de poursuivre au mieux ces permanences de lecture aux enfants et de choix de livres, l'équipe des 6 bibliothécaires bénévoles souhaiterait être renforcée d'au moins 2 personnes, d'où cet appel au bénéfice des enfants de l'école.

**Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter
Fabienne Passilly au 06 79 57 58 62**



BONNE NOUVELLE ! LE « JARDIN D'ÉVEIL » REPREND SES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES ...

Pour rappel, le « Jardin d'Eveil » est une association composée de plusieurs assistantes maternelles agréées des communes de Hénouville, Saint Martin de Boscherville, Quevillon et Sahurs.

Elles se réunissent chaque mardi et jeudi en matinée, dans les locaux mis à disposition par la commune de Saint Martin de Boscherville, lesquels ont été agrandis et rénovés pour le bien-être des enfants. Les travaux qui ont duré plusieurs mois viennent de se terminer ...

Enfin, le bureau est ainsi constitué :

- Madame Aurore Flambard, présidente (Quevillon)
- Madame, Éva Bourgaïs, trésorière (Saint Martin de Boscherville)
- Madame Maryelle Royer, secrétaire (Hénouville)
- Madame Catherine Frigot, secrétaire adjointe (Sahurs)



PETITES POUSSSES

ATELIERS D'ÉVEIL MUSICAL À LA MAM

Dans le cadre d'un projet dédié à la musique, Justine, pianiste professionnelle, est venue orchestrer plusieurs ateliers d'éveil à la MAM.

Nos "petites pousses" ont été tout de suite intriguées par la découverte des instruments et des sons. Du ukulélé au piano en passant par les guiros, maracas et tambourin, les enfants se sont donnés à cœur joie. Ils ont pu toucher les instruments, gratter les cordes, ressentir les vibrations, voir naître des mélodies ... également chanter, faire danser des foulards colorés sur des rythmes doux, mettre leurs petites mains chacun à leur tour sur celles de la pianiste pour jouer un morceau avec elle face à un public conquis.

Des instants tendres de partage et d'expérimentation personnelle.

Prochainement, nous attendons d'autres artistes : violoncelliste, guitariste, percussionniste ..



SAMEDI 17 MAI 2025 :

4^{ÈME} « FÊTE DU JARDIN PARTAGE » (10H-16H).

Expo-vente de plants de diverses plantes potagères aromatiques, ornementales (mellifères) produits par les jardiniers du 'collectif Jardin partagé' de l'A-D-H et de graines collectées au jardin en 2024.

A la mi-journée, **repas partagé** par 27 personnes dans la salle Gargantua, du fait de la température extérieure fraîche liée au vent du Nord et à un ciel gris. L'A-D-H a offert apéritif (avec saucisses au barbecue, cake aux orties, ...), boissons et desserts à la rhubarbe (du jardin !)

Le 'collectif Jardin partagé' accueillera volontiers toute personne intéressée par le jardinage en permaculture.

Contact : adh-asso.pne@orange.fr



DANS LE FEU DE L'ACTION

Grâce au travail des bénévoles à la Maison des Associations, les ateliers de préparation de nos différentes manifestations ont fonctionné sans vraiment faire de pause, toujours sur le même principe de vendre ce que nous avons fabriqué ou rénové.

Il y a eu beaucoup de nouveautés et de créativité et toujours le même plaisir d'œuvrer ensemble dans l'amitié et la bonne humeur avec le partage des



compétences qui nous enrichit. C'est ainsi que nous avons eu le plaisir après notre assemblée générale du 27 février 2025 de réussir à réaliser nos principaux objectifs en direction des orphelins de la Maison Banga Bana, du Foyer des Cèdres à Saint-Chamond (accueil mères et enfants), et de l'Ukraine par l'intermédiaire de l'Oeuvre d'Orient. Nous avons même ajouté une nouvelle action par l'envoi de 3 000 euros à la Fondation de France pour aider à reconstruire une école à Mayotte.

Les ateliers gourmandises ont repris pour la fête médiévale de Saint-Wandrille Rançon des 3 et 4 Mai 2025 puis pour la fête de la nature à Saint-Valéry-en-Caux les 10 et 11 mai 2025. Nos prochaines manifestations auront lieu les 7, 8 et 9 juin 2025 à la fête médiévale de l'Abbaye de Fontaine-Guérard et les 28-29 juin 2025 à la fête Viking de Jumièges.

Après les vacances d'été, la prépara-

tion des marchés de Noël viendra vite. Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent et la municipalité qui met les salles à notre disposition pour travailler.

Yvette DUFOUR, Présidente HAS



MUSIQUES EN BOUCLES

Le vendredi 27 juin, salle Thomas Pesquet à 20H30, Musiques en Boucles clôturera son année musicale par un petit concert où les élèves vous présenteront un raccourci de leurs talents.

Vous y êtes cordialement invités. Pour la rentrée de septembre pensez à vous inscrire aux cours de piano, d'accordéon, de violon, de guitare et de batterie.

Nous avons aussi un petit groupe de chanteurs (variétés françaises) qui répète chaque jeudi soir, c'est sympa et on ne se prend pas la tête.

La présidente de Musiques en Boucles.



LE RELAIS DES ARTS EN 2024

Après la cuisine de la Martinique, du Vietnam, de la Méditerranée, c'est le tour d'apprécier la cuisine Tunisienne et Marocaine traditionnelle : mélange d'influences berbères, arabes, italiennes, andalouses, juive, turque d'où une diversité de saveurs et de techniques culinaires.

18 participants ce samedi 29 mars 2025 ont eu le plaisir de réaliser différents plats avec de nombreuses épices mélan-

gées avec soin pour créer des saveurs complexes. Découvrir cette cuisine, c'est donner le désir de s'immerger dans l'histoire et la culture du pays.

Ce fut aussi un moment d'échanges, de partage et de convivialité.

Le 21 mars une cinquantaine de personnes ont pu échanger avec Dominique Dudouble qui nous a proposé une conférence ayant pour thème la montée des populismes en Europe de l'ouest.

Nos autres rendez-vous :

- Une conférence animée par Jacques Lanchon ayant pour thème « La parole dévoyée – sus aux dogmes » **aura lieu à la rentrée.**

- Une sortie culturelle est prévue le 30 août, la destination reste à définir.



UNE ANNÉE AVEC L'APECHE

Noël des enfants

Le vendredi 13 décembre 2024 a marqué les esprits des enfants de l'école primaire qui ont eu la chance de recevoir un livre offert par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole d'Hénouville et surtout la visite du père Noël et d'une partie de l'équipe municipale.



offert par l'association Au Fil du Temps et la municipalité.

L'après-midi aux couleurs de Noël s'est achevée par l'illumination du sapin ! Sapin décoré par les créations des élèves, aidés des enseignants.

L'APECHE remercie l'école, la municipalité et le Fil du Temps pour ce partenariat permettant de faire vivre chaque année un moment festif aux enfants de l'école !

Galettes des rois

La traditionnelle tombola de la galette des rois a eu lieu en janvier avec à la clé les délicieuses galettes de la boulangerie « Aux délices de Saint-Pierre », de Saint-Pierre de Varengueville. Trois enfants ont eu la chance d'être récompensés par des petits jeux.

Loto

Dimanche 02 février 2025, il fallait avoir les bons numéros pour remporter les très beaux lots du loto. Cet après-midi convivial a réuni de nombreux joueurs Hénouvillais ou des environs pour tenter leur chance et déguster nos délicieuses crêpes. Si la chance n'était pas avec vous, rdv l'année prochaine !

Escrime et Samara

Toutes les actions réalisées par l'APECHE permettent de financer une partie des projets et sorties scolaires. Cette année l'APECHE a versé 3 200 € à l'école Jean Ferrat, ce qui a permis aux enfants de réaliser des séances



d'escrime et a partiellement contribué aux sorties de fin d'année, à savoir :

- découverte du parc archéologique de Samara, dans la Somme, qui a captivé les élèves de grande section au CM2
- ferme pédagogique de La Boudinière à Sainte-Marguerite-sur-Duclair pour les petite et moyenne sections.



Carnaval

Cette année une voiture lapin et une carotte ont animé le carnaval du 1er mars. Avec comme chaque année une escorte de nombreux pompiers, princesses, policiers, super-héros, monstres, papillons, coccinelles, abeilles et bien d'autres personnages !

Après cette promenade en musique dans les rues du village, les enfants se sont régalés des crêpes offertes par les familles et des boissons et bonbons offerts par l'association.

L'APECHE à l'heure d'été

L'été sera cette année fêté dignement par les enfants de l'école qui préparent un joli spectacle « nature » **samedi 21 juin 2025** avec leurs enseignants.

Ce spectacle sera suivi d'un repas et de la traditionnelle kermesse avec cette année des nouveautés ! Venez nombreux fêter avec nous la fin de l'année scolaire. Nous souhaiterons aussi une bonne retraite à Christophe SIMON, enseignant



des petits et moyens de maternelle.

Nous donnons rdv aux enfants du CP au CM2 pour la boum de fin d'année le vendredi 27 juin, sans leurs parents bien entendu ! Petite heure de danse pour profiter avec les copains avant la pause estivale.

Après cette pause estivale bien méritée, nous vous donnons rdv dès septembre pour une nouvelle année avec l'APECHE !

Parents, si vous souhaitez nous rejoindre, même juste quelques heures dans l'année, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons besoin de vous pour que l'association ne s'essouffle pas ! asso.apeche@gmail.com L'APECHE



PS : Un grand merci à l'école pour ce travail d'équipe qui permet de faire vivre notre école ; à la municipalité qui nous accorde confiance et soutien ; aux associations partenaires comme Au fil du temps et le Comité des fêtes. Un merci tout particulier aux bénévoles : bénévole d'1h, d'une journée ou de l'année, MERCI ! C'est grâce à votre implication à tous que nous pouvons créer de magnifiques souvenirs pour nos enfants et leur permettre de vivre des moments inoubliables en dehors de la classe.

AU FIL DU TEMPS ...



Qu'y a-t-il de plus noble que d'œuvrer pour le seul intérêt général et le VIVRE ENSEMBLE ? C'est ce qui détermine les choix et orientations de ce club qui fêtera ses 40 ans en 2026. Aujourd'hui des jeunes bénévoles réfléchissent à promouvoir l'intergénérationnel, indispensable pour aller de l'avant.

La fierté des membres et du conseil d'administration, c'est la création d'un bistrot associatif, grâce à notre collaboration sans faille avec la municipalité et son chef d'orchestre : Monsieur ROYER – l'infatigable maire. La réussite collective de cet espace festif permet les rencontres, les échanges, la découverte de l'autre ... dans un esprit de LIBERTE – liberté d'actions et de pensées.

Dans la joie, la sérénité, il a été inauguré le 27 mai 2023. Beaucoup étaient ravis et enchantés de s'y retrouver. Et puis, patatras, ... ce fut la fermeture pour des raisons grotesques !

Réouverture

Après deux mois de « reconstruction », le 17 janvier 2025, une tartiflette, au son du piano à bretelles, accueillit plus de 100 convives, ravis de cette réouverture. J'en profite pour remercier les gérants pour leur engagement responsable et les quelques 20 bénévoles (dont des anciens) pour leur disponibilité. « Tous et toutes ont compris que la réussite ne peut être que collective ». Le 16 mai, le bistrot a fêté avec succès ses deux ans d'existence. Près de 100 personnes ont dégusté grillades, brochettes et frites. Le 23 mai, il a ouvert ses portes dans le cadre de la fête des voisins. Il ouvrira aussi le samedi 28 juin pour la première "Vélo Gourmande", organisée de concert entre le GTR (Groupe Tourisme Rouennais) et le

Fil du Temps, avec le parrainage de la Métropole, la ville de Rouen et la commune d'Hénouville.

Et aménagement

Afin d'améliorer la qualité d'accueil entre le bistrot et la salle Berthe Morisot, des travaux vont être entrepris durant l'été. Cet espace est ouvert à toutes les associations qui en font la

demande.

Le Fil du Temps, ce sont des jeudis récréatifs avec les délicieuses crêpes du salon de thé, la généalogie, les sorties ... les diverses actions inter-club : Téléthon, 14 juillet (avec le comité des fêtes), les journées du patrimoine (avec l'ADH) ... etc ...

Nous réfléchissons à la nécessité, suite à la disparition de l'association des anciens combattants, de promouvoir le devoir de mémoire et également sur la mise en valeur de notre patrimoine.

Le club « Au Fil du Temps » ... un club à l'esprit jeune !

Henri Matisse ne disait-il pas : « si l'on ne peut s'empêcher de vieillir, on peut s'empêcher de devenir vieux ».

Gérard LAILLIER
Président du Club



LES 2 ANS DU BISTROT

HENOUVILLE 1^{ER} FESTIVAL DE BRIQUES LEGO 2024.

Le Comité des Fêtes & le Fil du Temps ont organisé le 1er festival de briques LEGO le dernier week-end de novembre 2024. Pour cela nous nous sommes rapprochés de l'association FreeLug qui regroupe les amateurs de Légo représentée par Stéphane FOUISNET qui est Hénouvillais. Le projet a mis 2 ans à mûrir et nous sommes arrivés à vous présenter des maquettes très réalistes qui ont enchanté les petits et les grands. Vous avez pu admirer des trains, des voitures en mouvement,

un village de Vikings reconstitué, le débarquement en Normandie, le pont transbordeur de Rouen qui a fonctionné jusqu'en 1940 et plein d'autres réalisations.

400 visiteurs sont venus à cette exposition, ils ont, pour certains, participé à la réalisation d'un tableau de 20000 briquettes représentant l'église d'Hénouville. Quelle belle surprise quand celui-ci a été présenté au public le 2ème jour. Hélas il a fallu tout démonter.

L'évènement était destiné à recueillir des fonds pour le TELETHON 2024 et a rapporté environ 2200€. Nous remercions chaleureusement les exposants qui sont tous venus gracieusement de différentes régions.

Nous vous donnons rendez-vous fin 2026 pour le second festival de briques LEGO.

Suivez-nous sur facebook et Instagram : Comité des fêtes Hénouville



COMITÉ DES FÊTES D'HÉNOUVILLE

Bonjour à toutes et tous.

- Vous le savez, l'équipe de bénévoles du Comité des Fêtes met tout en œuvre afin de dynamiser notre village. La foire à tout est l'une des manifestations très fréquentées et très prisées des amateurs. La dernière qui a eu lieu le dimanche 24 mars n'a pas fait exception à la règle et a remporté un très vif succès car le temps était clément. Nous avons enregistré le double d'exposants en extérieur, nous les avons installés sur le stade. Les places en intérieur sont vite réservées.

- En 2024, le CDF a participé activement au Téléthon avec le Fil du Temps en vendant des bouquets de tulipes au printemps et au 1er festival LEGO. Cela a permis de reverser 4400€ à l'AFM. Merci pour votre générosité.
- 1er week-end de décembre, le CDF a pu organiser un marché de Noël conjointement avec l'association Hénouville Action Solidaire, portée par l'infatigable Yvette DUFOUR depuis plus de 40 ans. Une trentaine d'artisans est venue exposer, les retours sont très positifs et nous allons réitérer en 2025,

nous vous donnons donc rendez-vous.
- Prochaine manifestation : l'organisation du grand pique-nique du 14 juillet. Nous communiquerons les détails en temps utile sur Illiwap et sur les affiches habituelles. Nous attendons plus de 300 personnes !
- Vous avez des idées, vous pouvez nous solliciter pour de nouvelles manifestations. Contactez-nous au 06 60 97 88 82 ou par email : cdf76840@yahoo.com.

L'équipe du Comité des Fêtes.



TENNIS CLUB HÉNOUVILLE

C'est une excellente nouvelle pour le tennis à Hénouville !
Félicitations à l'équipe sénior masculine pour sa **victoire au championnat départemental 2ème division** et sa montée, c'est vraiment une belle réussite !

Et c'est formidable de voir que de jeunes talents, comme notre équipe "orange" de 10 ans composée de Maëlle, Emy, Léo, Lucas, défendent fièrement les couleurs du club dans des compétitions contre BIHOREL, LE GRAND QUEVILLY et BOIS-GUILLAUME. Cela montre la vitalité de l'école de tennis encadrée par Emmanuel ARVIS et l'engagement de la jeunesse (et de leurs parents) dans notre club.

Le **programme d'enseignement Galaxie Tennis de la FFT à destination des enfants de moins de 10 ans**, c'est

des courts, des raquettes et des balles adaptées avec des matchs en simple, en double ou par équipes. Avec Galaxie Tennis, l'enfant s'amuse, joue et découvre progressivement un autre aspect du sport : la compétition.

Pour ceux qui souhaitent découvrir ou redécouvrir le tennis, la rénovation du court extérieur est une opportunité parfaite.

Grâce à la licence découverte de la FFT, le TCH propose une offre spéciale valable pour uniquement deux personnes, du 1er juin au 31 août 2025, pour seulement 50€.

Cette adhésion est ouverte aux non-licenciés FFT, cependant elle ne permet pas de participer à des tournois homologués.

C'est une belle occasion pour s'initier au tennis dans un cadre convivial, et pourquoi pas venir en septembre continuer l'aventure en prolongeant son adhésion au TCH lors du forum des associations.

Le tournoi interne homologué FFT du TCH qui se déroulera durant les mois de MAI et JUIN réunira cette année 15 adultes. Bon match à tous.

Enfin, le TCH recherche également des bénévoles motivés pour soutenir l'organisation du club, que ce soit du côté administratif, événementiel ou sportif. Si vous souhaitez vous engager, que ce soit pour aider à la gestion, participer aux compétitions, votre contribution sera précieuse pour faire vivre et grandir notre club.

Le Président du TCH





Association Gymnastique et Danse d'Hénouville

RENTREE SPORTIVE A PARTIR DU 8 SEPTEMBRE 2025

HORAIRES DES COURS
Un cours d'essai gratuit pour chaque activité

COURS ADULTES (nombre de places limité)		
Lundi 14h00-15h00	Pilates	ELODIE
Mardi 9h30-10h30	Renforcement musculaire	SANDRA
Mardi 18h20-19h20	Zumba	SANDRA
Mardi 19h25-20h25	Renforcement musculaire/Circuit training	SANDRA
Mardi 20h30-21h30	Yoga	SANDRA
Jeudi 9h15-10h15	Body balance :Tai Chi-Yoga-Pilates	ELODIE
Vendredi 9h30-10h30	Pilates	SANDRA
Samedi 9h00-10h00	Renforcement musculaire	AUDRAN

COURS ENFANTS
(minimum pour ouvrir ces cours : 10 enfants)

Mercredi 9h30-10h15	Baby Gym (Enfants en maternelle) Effectif maximum : 12 Inscriptions possibles dès maintenant	SHANA
Mercredi 10h30-11h30	Danse moderne (6-11 ans) Inscriptions possibles dès maintenant	SHANA

Tous nos cours sont encadrés par des animateurs diplômés.
Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter un membre du bureau :

Silviane Borfiga (trésorière)	06 89 08 56 29	Catherine Cayzeel (secrétaire)	06 23 72 22 97
Fabienne Passilly (présidente)	06 79 57 58 62 fabienne.passilly@orange.fr	Monique Chabardin (membre)	06 83 92 03 83

CLUB DE VOILE D'HÉNOUVILLE : LE YCROUEN76 VENEZ NAVIGUER PRES DE CHEZ VOUS !

En voile loisirs, ou en compétition...

Fiers de figurer au 10e rang national des clubs de voile en 2024, le club de voile confirme son dynamisme et la qualité de son encadrement. Nos compétiteurs sillonnent les plans d'eaux de France pendant la période estivale. Au mois de mai, ils ont déjà brillé par leurs résultats au championnat de NORMANDIE au Havre : 7 de nos coureurs sont montés sur le podium dont 2 titres de champions de Normandie !

STAGES MULTISPORTS ET VOILE pour les jeunes :

Cet été nous organisons toutes les semaines des stages de voile (les après-midis) pour l'initiation et le perfectionnement.

Sur les 2 premières semaines du mois d'août, nous proposons ces stages à la journée en demi-pension, avec le matin, tous les jours, une activité différente : kayak, escalade, tir à l'arc, VTT, course d'orientation.

Vous pouvez consulter nos différents stages sur notre site internet <https://www.ycr76.fr/stages>

La réservation des stages peut se faire en ligne.

Nous avons également des flyers explicatifs à votre disposition sur place ou à la mairie.

NAVIGATION HEBDOMADAIRE TOUTE L'ANNEE

Si l'hiver n'arrête jamais nos compétiteurs qui s'entraînent toute l'année, l'Ecole de Voile fonctionne de mi-mars, à début décembre... Afin de préserver une activité sportive pour les plus jeunes, notre club continue à proposer des séances régulières non-nautiques pendant la période hivernale.

Pour découvrir ou entretenir vos talents de navigateur dans un lieu magnifique près de chez vous venez vous inscrire, la première séance est gratuite ! Des bateaux collectifs et dériveurs vous attendent !

- Pour les jeunes (de 6 à 14 ans) tous les mercredis après-midi à partir du 17 septembre

- Pour les adolescents et les adultes tous les samedis après-midi à partir du 13 septembre

- Et pour les seniors, les jeudis après-midi. Reprise après l'été le 18 septembre

RENDEZ-VOUS A LA SOLITAIRE DU FIGARO

Le club de voile d'Hénouville vous invite au village de départ de la course de la SOLITAIRE DU FIGARO du 30 août au 5 septembre. Comme l'an passé, nous proposerons des baptêmes de voile gratuitement sur nos goélettes : une



occasion unique de naviguer au cœur de Rouen devant les monocoques de course et de partager la passion de la mer avec toute la famille.

Le magnifique spectacle des régates qui animent la Seine à Hénouville.

- Dimanche 29 juin (11h-15h) Grandes régates du 59e anniversaire

- 15 et 16 novembre le club organise sur le lac d'Anneville la finale Manche-Est en Laser/ILCA



JUDO EN SEINE

La conclusion d'une saison sportive et humaine particulièrement enrichissante vient d'avoir lieu.

L'association Judo en Seine est bien plus qu'un simple club de judo ; c'est un lieu d'apprentissage, de partage et de respect.

En promouvant les valeurs du judo et en rendant ce sport accessible à tous, l'association contribue à la création

d'une communauté unie et dynamique.

Que vous soyez intéressé par la compétition ou simplement par le plaisir de pratiquer, l'Association de Judo vous invite à rejoindre ses rangs et à découvrir les multiples bénéfices de cette discipline enrichissante.

judoenseine@gmail.com
Manon : 07.86.97.66.85





MONTIGNY-LA VAUPALIERE RUNNING CLUB

Le petit club local est devenu grand !

Le Montigny La Vaupalière Running Club (MVRC) est passé en quelques années de petit club Seino-Marin au club de réputation régionale en Normandie.

Et pourtant, l'ambiance et la convivialité qui règnent en son sein n'ont pas souffert de ce changement de statut, bien au contraire ! Nous avons récupéré quelques sportifs qui préfèrent une bonne ambiance tout en conservant l'envie de briller dans leur sport.

Notre leitmotiv : reconnaître les valeurs sportives de chacun quel que soit son niveau.

Notre préoccupation : adapter nos sorties et nos entraînements aux besoins de chacun.

Notre récompense : accueillir chaque saison de nouveaux adhérents et surtout, les maintenir au club.

Ainsi, vous trouverez toujours « chaussure à votre pied » en intégrant le MVRC !

Pour la saison 2025/2026, nous vous proposons les créneaux suivants :

Nos groupes enfants, école d'athlétisme :

- De 7 à 9 ans : lundi de 16h50 à 18h00 = gymnase de La Vaupalière. Apprentis-

sage ludique de l'athlétisme.

- De 10 à 13 ans : lundi de 18h30 à 20h00 = stade Albert DUPRE, CANTELEU. Découverte des bases techniques.

Nos adultes et jeunes (dès 14 ans) :

- Sortie running / trail : samedi, dimanche à 9h30 = Mairie de Montigny

- Entraînements dirigés : mardi de 18h30 à 20h00 = stade Albert DUPRE, CANTELEU.

Nos marcheurs, sans limite d'âge :

- Jeudi : 9h30, départ de divers endroits (prévus selon un planning et envoi de mail).

- Samedi : 9h30, Mairie de Montigny

Pour tous, dès 14 ans :

- PPG – Préparation Physique Générale = mercredi de 18h30 à 20h00 : gymnase de La Vaupalière, prévoir un tapis de gym et une corde à sauter.

Quelques infos au fil de l'eau :

- 49 % de nos adhérents sont...des adhérentes !

- Nous organisons régulièrement des sorties ou activités ludiques et conviviales.

- Nous offrons à nos compétiteurs mais aussi à nos adhérents « loisirs » l'inscrip-

tion à différentes courses locales, régionales ou nationales.

- Nous organisons en décembre de chaque année le plus gros trail de Normandie : LE TRAIL DE NOEL avec en 2024, plus de 2000 participants ! Venez essayer !

- Nous vous permettons de découvrir nos activités en venant faire deux ou trois essais aux créneaux et horaires indiqués.

Nos Hénouvillaises et Hénouvillais : Mathilde, Laura, Camille, Adrien, Catherine, Daniel, Sébastien, Manon, Téo...

Notre championne est Hénouvillaise : Championne de Normandie en 2024, finaliste au championnat de France de cross long en mars 2025, Mathilde BARIL se place parmi les meilleures crosswomen de l'hexagone ! Bravo...

Besoin de plus de renseignements ? N'hésitez pas à contacter le Président du club, Laurent LEBOURG au 06.88.24.71.21 ou posez une question sur notre boîte mail, nous vous répondrons dans les meilleurs délais :

montignylavaupaliererc@gmail.com

A bientôt au Montigny La Vaupalière Running Club !



HÉNOUVILLE RANDO – RANDONNÉE COULÉE VERTE EN RÉGION PARISIENNE

En dehors de nos randonnées traditionnelles et du séjour annuel, notre association propose de temps en temps une journée spéciale mêlant la marche et la découverte d'un site particulier.

En ce mois d'avril 2025 nous avons donc mis au programme une journée en région parisienne, avec voyage collectif en car, pour parcourir la Coulée Verte du sud parisien, depuis le Parc de Sceaux jusqu'au cœur de Paris.

A l'origine cette Coulée Verte du sud parisien s'étend sur 14 km depuis la gare RER de Massy-Verrières (Essonne) jusqu'à la place de Catalogne à Paris (14e). Elle est exclusivement réservée aux piétons et aux vélos, et constitue donc une voie paysagère à l'abri de la circulation automobile.

Pour notre journée préparée pour Hénouville Rando, nous avons donc décidé de partir du Parc de Sceaux, situé sur les communes de Sceaux et Antony, sur une superficie totale de 181 hectares. Ce parc fut dessiné par André Le Nôtre à la fin du XVIIe siècle, à la demande de Colbert. Nous avons donc commencé notre journée par parcourir les allées de ce magnifique parc, entre les bosquets et les plans d'eaux magnifiquement agencés.

Puis en sortant de ce parc, nous avons pu rejoindre la Coulée Verte elle-même qui allait nous permettre de traverser les différentes communes du sud parisien : Sceaux, Fontenay aux Roses, Bagneux, Châtillon, Malakoff, Vanves,

jusqu'à atteindre enfin Paris au-delà du boulevard périphérique après un parcours d'environ 11 km. La pause pique-nique était prévue dans le parc Georges Brassens, dans le 15ème arrondissement, qui a été créé en 1985 sur l'emplacement des anciens abattoirs de Vaugirard. Auparavant, s'élevaient à cet endroit des vignobles au XVIIIe siècle, relayés par des cultures maraîchères au siècle suivant, puis enfin de 1894 à 1974 les abattoirs. Et aujourd'hui sont encore visibles dans le jardin la halle aux chevaux et le beffroi du marché à la criée.

Puis après cette agréable pause sous le beau soleil d'avril, nous avons pu reprendre notre marche pour arriver au terme de cette randonnée, la place de Catalogne. Cette place, autrefois très minérale, a été entièrement modifiée pour devenir durant l'hiver 2023-2024 une véritable « forêt urbaine » de 4 000 m2 plantée de 470 arbres. Elle tire son nom de l'architecte barcelonais Ricardo Bofill, à l'origine du complexe architectural construit aux abords de la place dans les années 1980.

A ce moment, un quartier libre était prévu pour celles et ceux qui avaient envie de lever le pied, les autres volontaires étaient invités à terminer cette journée dans le jardin du Luxembourg tout proche. Sur le chemin, nous passions tout près de la Tour Montparnasse qui, du haut de ses 209 mètres, est visible de très loin lorsque nous nous déplaçons dans Paris. Un projet

de restauration est d'ailleurs prévu pour la moderniser et la transformer, avec notamment le réaménagement de son parvis, l'ajout d'une serre de 18 mètres de haut et une diminution de sa consommation d'énergie de dix fois. Elle devrait par ailleurs gagner une dizaine de mètres de hauteur supplémentaire, et pouvoir accueillir 12 000 personnes pour y travailler, contre 6 000 actuellement. Le début des travaux est prévu pour cette année 2025, pour une durée de 4 ans.

Enfin le terme de cette journée de randonnée se profilait à l'horizon, avec un passage dans le jardin des Grands Explorateurs, puis enfin le jardin du Luxembourg, classé en 2022 plus beau jardin d'Europe par le site anglophone HouseFresh et troisième plus beau jardin du monde par le même site.

Pour mémoire, ce jardin a été créé en 1612 à la demande de Marie de Médicis pour accompagner le palais du Luxembourg. Ce dernier appartient désormais au domaine du Sénat.

Cette journée s'achevait donc dans ce jardin très fréquenté en ce dimanche printanier, et en regagnant le pied de la Tour Montparnasse pour retrouver notre car, une petite pause rafraîchissante fut la bienvenue avant notre retour en début de soirée en terre hénouvillaise. Il nous reste maintenant de beaux souvenirs et de belles photos pour revivre cette journée très sympathique.



NOUVEAU !

Vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne

Besoin de réaliser des travaux chez vous ?

De déposer un permis de construire ou une déclaration préalable ?

En quelques clics, réalisez toutes vos
démarches en ligne sur le guichet numérique



métropole
ROUENNORMANDIE

La Métropole met à votre disposition une ligne téléphonique : 02 76 30 39 00 mais aussi un service en ligne sécurisé, gratuit et accessible : <https://gnau.metropole-rouen-normandie.fr/rouenmetropole/gnauprod/#/>